

Les femmes au paradis

Sulaymân Al-Kharâshî –Hafydu Allah -

Louange à Allah Seigneur des mondes. Que la prière et le salut soient sur le plus noble des Prophètes et des Messagers, notre Prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

Constatant le nombre important de questions que se posent les femmes sur leur situation au Paradis et ce qui les y attend, j'ai souhaité rassembler plusieurs points intéressants qui les éclaireront sur ce sujet, en corroborant cela par les preuves authentiques et les dires des savants.

Entrons donc dans le vif du sujet en implorant l'aide d'Allah .

1. Ne blâmons pas les femmes lorsqu'elles s'interrogent sur ce qu'elles auront au Paradis comme récompenses et différents bienfaits * , car la nature humaine est de penser avidement à son avenir. D'ailleurs, le Messenger d'Allah n'a pas blâmé de telles questions sur le Paradis et ce qu'il contient de la part de ses compagnons. Ils lui demandèrent par exemple de quoi sont faites les constructions au Paradis. Il m répondit:

« Une brique en or et une brique en argent... »

Ils lui demandèrent une fois :

« ô Messenger d'Allah, rencontrerons-nous nos épouses au Paradis ? » et lui de répondre par l'affirmative " .

2. La nature humaine - que l'on soit un homme ou une femme - se passionne et est

sensible à l'évocation du Paradis et de ce qu'il comporte comme délices. C'est un bien à condition que cela ne se transforme pas en fausses espérances, sans que cela ne soit accompagné des bonnes actions, car Allah ﷻ dit aux croyants :

" Tel est le Paradis qu'on vous fait hériter pour ce que vous faisiez " Coran, al-Zukhruf: 72

Les nouvelles du Paradis attisent la convoitise de l'âme des croyants, ce qui se répercute sur leurs actes.

3. Le Paradis et ses délices ne sont pas uniquement réservés aux hommes en dehors des femmes, ils sont plutôt:

" préparés pour les pieux " Coran, Âl-Imran : 133

Aux pieux des deux sexes, comme nous en avons informés Allah ﷻ :

" Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes oeuvres, tout en étant croyant... les voilà ceux qui entreront au Paradis " Coran, al-Nisâ'i 124

4. Il ne faut pas que la femme soit préoccupée par les nombreuses questions et la recherche sur les moindres détails concernant son entrée au Paradis : que va-t-il advenir d'elle ? Où ira-t-elle ? et autres questions... comme si elle se rendait à un désert périlleux ! Il lui suffit de savoir qu'au moment même où elle entrera au Paradis, tout souci ou malheur qu'elle aura continu disparaîtra... et se transformera en bonheur continu et vie éternelle. La parole d'Allah ﷻ à propos du Paradis lui suffit:

" Nulle fatigue ne les y touchera. Et on ne les en fera pas sortir " Coran, al-Hijr: 48

Ainsi que Sa parole:

" Il y aura là [pour eux] tout ce que les âmes désirent et ce qui réjouit, les yeux, et vous y demeurerez éternellement " Coran, al-Zukhruf: 71

La parole suivante d'Allah ﷻ seule, concernant les gens du Paradis, suffit:

" Allah les a agréés et eux L'ont agréé " Coran, al-Mâ'ida: 119

5. Lorsque Allah cite les plaisirs du Paradis comme les aliments, les beaux paysages, les habitations et les vêtements, Il généralise cela aux hommes et aux femmes, tous jouiront de ces choses. Reste qu'Allah ﷻ appâte les hommes et suscite leur convoitise vis-à-vis du Paradis en décrivant les houris aux beaux et grands yeux noirs et les belles femmes qui s'y trouvent, sans que rien de semblable ne soit cité pour les femmes. La femme pourrait ainsi se demander quelle en est la raison.

*Au même titre que les hommes, elles sont en droit de se poser cette question. NDT.

En voici la réponse. D'abord, Allah ﷻ dit:

" Il n'est pas interrogé sur ce qu'il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes] " Coran, al-Anbiyâ': 23

Cependant, il n'y a pas de mal à déduire la de cet acte à partir des textes religieux et des fondements de l'Islam. Je dirai donc:

1. il est connu que la pudeur fait partie de la nature féminine, c'est pour cela qu'Allah ne suscite pas le désir des femmes pour le Paradis par des choses pour lesquelles elles éprouveraient de la gêne ;

2. le désir qu'éprouvé la femme pour les hommes n'est pas le même que celui des hommes pour les femmes, naturellement. Ainsi, Allah ﷻ attise la convoitise des hommes en évoquant les femmes du Paradis confirmant alors la parole du Prophète

ﷺ:

«Je ne laisse après moi aucune tentation plus néfaste pour les hommes que les femmes ». [Rapporté par Al Bukhari]

Quant à la femme, sa passion pour les parures parmi les habits et les bijoux surpasse son désir des hommes parce qu'elle y est naturellement disposée, comme

Allah ﷻ dit:

"Quoi! Cet être (la fille) élevé au milieu des parures" Coran, al-Zukhruf: 18

3. le Cheikh Ibn 'Uthaymîn ﷻ a dit:

« Allah a cité les épouses pour les époux parce que ce sont eux qui sollicitent et convoitent les femmes. C'est pour cela que les épouses ont été citées pour les hommes au Paradis et que les époux pour les femmes n'ont pas été mentionnés. Toutefois, cela ne suppose pas qu'elles n'auront pas de mari, au contraire, elles en auront un de la descendance d'Adam ».

6. La femme vit forcément l'une des situations suivantes ici-bas, soit:

1 . elle meurt avant de se marier ;

2. elle meurt après son divorce et avant de se remarier ;
3. elle est mariée mais son mari n'entrera pas avec elle au Paradis, qu'Allah nous en préserve ;
4. elle meurt après s'être mariée ;
5. son mari meurt et elle reste sans époux jusqu'à sa mort;
6. son mari meurt et elle se remarie.

Telles sont les situations de la femme sur terre et à chacune correspond un état au Paradis :

1. En ce qui concerne la femme qui meurt avant de se marier, Allah la mariera, au Paradis, à un homme de ce bas monde, car le Prophète ﷺ dit :

« **Il n'y aura pas de célibataire au Paradis** ». [Rapporté par Muslim]

Le Cheikh Ibn 'Uthaymîn  dit:

« *Si une femme ne s'est pas mariée ici-bas, Allah la mariera alors au Paradis à quelqu'un dont elle sera satisfaite. En effet, les délices au Paradis ne sont pas réservés uniquement aux hommes mais sont destinés aux femmes autant qu'aux hommes. Et l'un de ces bienfaits est le mariage* ».

2. Il en est de même pour la femme qui meurt alors qu'elle est divorcée.
3. Tel est le cas également de celle dont le mari n'entrera pas au Paradis.

Le cheikh Ibn 'Uthaymîn  a dit:

« *Si une femme fait partie des gens du Paradis ne s'est jamais mariée ou que son mari n'en fait pas partie, l'un des habitants du Paradis parmi les hommes qui ne se sont pas mariés l'épousera* ».

4. La femme qui meurt après s'être mariée sera au Paradis l'épouse du même mari qu'elle avait avant de décéder.
5. La femme dont le mari est décédé et qui ne s'est pas remariée jusqu'à sa mort sera l'épouse du même homme au Paradis.
6. Quant à la femme dont le mari meurt et qui se remarie par après, elle sera l'épouse du dernier de ses maris, quel que soit leur nombre.

Le Prophète ﷺ a dit en effet:


« **La femme est pour le dernier de ses maris** ». [Silsila al-ahâdîth al-sahîba d'al-Albânî.]

Hudhayfa  dit à son épouse :

« Si tu veux être mon épouse au Paradis, alors ne te marie pas après mon décès parce que la femme au Paradis sera l'épouse de son dernier mari sur terre. C'est pourquoi Allah a interdit aux épouses du Prophète de se remarier après lui, parce qu'elles seront ses épouses au Paradis. »

Remarque: il se peut qu'une personne dise: il est rapporté dans l'invocation en faveur de la défunte: « ...et remplace son mari par un époux meilleur ». Si elle est mariée, comment invoquer ceci pour elle alors que nous savons que son mari ici-bas sera le sien au Paradis ? De plus, si elle ne s'était pas mariée, où est donc son époux?

La réponse est donnée par le Cheikh Ibn 'Uthaymîn :


« Si elle n'était pas mariée, cela signifie [que nous implorons Allah de lui donner] un mari meilleur que celui qui lui aurait été destiné si elle avait survécu. Si par contre elle était mariée, le sens de "meilleur époux" est qu'il soit meilleur dans les qualités que lorsqu'il était dans ce monde. Soit le changement est total - comme échanger une brebis contre un chameau par exemple - ou un changement au niveau des caractéristiques, comme si l'on disait: "Puisse Allah remplacer la mécréance de cet homme par la foi" et comme Allah  dit:

" **...au jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les deux** " Coran, Ibrahim : 48

Ainsi, la terre sera toujours la même mais s'étendra et le ciel sera toujours le même mais il se fendra ».

7. Il a été rapporté dans un hadîth authentique que le Prophète ﷺ dit aux femmes :

«J'ai vu que vous constituiez les habitants les plus nombreux de l'Enfer. . . »

Dans un autre hadîth, il  a dit:

« **Les occupants du Paradis les moins nombreux sont les femmes** ».[Rapporté par al-Bukhârî et Muslim.]

Il est aussi cité dans un autre hadîth authentique que chaque homme aura deux femmes, c'est-à-dire parmi celles d'ici-bas.

Les savants - pour cette raison - ont divergé sur la conciliation entre les hadîth précédents : les femmes sont-elles en fin de compte plus nombreuses au Paradis ou en Enfer?



- Certains savants affirment que les femmes seront à la fois les plus nombreuses au Paradis et en Enfer vu leur nombre important.

Le cadi' Iyâd  a dit:

« Les femmes constituent la descendance d'Adam la plus nombreuse ».

- D'autres avancent que les femmes seront les plus nombreuses en Enfer compte tenu des hadîth précédents et qu'elles seront également en plus grande quantité au Paradis si on les rajoute aux houris. Elles seront donc au total plus nombreuses que les hommes au Paradis.

- D'autres encore disent qu'elles seront initialement les habitants de l'Enfer les plus nombreux, puis qu'elles seront majoritaires au Paradis après qu'elles - les Musulmanes -soient sorties de l'Enfer.

Al-Qurtubî  dit en commentant la parole du Prophète  «**J'ai vu que vous constituiez les habitants les plus nombreux de l'Enfer...**»:


« Il est probable qu'il en soit ainsi lorsque les femmes seront en Enfer. Par contre, quand elles en sortiront grâce à l'intercession et à la miséricorde d'Allah de sorte que plus personne ayant prononcé l'attestation d'Unicité n'y demeure, elles seront les plus nombreuses au Paradis ».

Quoi qu'il en soit, la femme doit veiller à ne pas faire partie des gens de l'Enfer.

8. Si la femme entre au Paradis, Allah rendra sa jeunesse et sa virginité.

Le Prophète  dit en effet:


« **Certes, aucune personne âgée n 'entrera au radis. . . lorsque Allah les y fera entrer, Il leur rendra leur virginité** ».[Voir Silsila al-Ahâdîth al-Sahîha d'al-Albânî.]

9. IL est rapporté dans certains textes traditionnels que les femmes de ce monde seront beaucoup plus belles au Paradis que les houris en raison de leur adoration vouée à Allah .

10. Ibn al-Qayyim  a dit:

« *Il y sera défendu à chacun de s'approcher de l'épouse d'un autre* », c'est-à-dire au Paradis.

Enfin, le Paradis resplendit pour vous, dames et mesdemoiselles, de toute beauté de même que pour les hommes.

Qu'Allah vous garde de perdre cette occasion! La vie est éphémère, seule la vie éternelle demeurera. Faites donc en sorte que votre vie éternelle s'écoule au Paradis - si Allah de Je veut. Sachez que la dot du Paradis est la foi et les bonnes actions, non pas les faux espoirs et la négligence. Rappelez-vous la parole du Prophète .

« Si la femme accomplit ses cinq prières, jeûne le mois [de Ramadan], préserve sa chasteté et obéit à son mari, on lui dira: "Entre au Paradis par la porte qu'il te plaît».

" Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécréu" Coran, al-Nisâ': 89

J'implore Allah d'accorder aux femmes musulmanes le Jardin du délice, de faire qu'elles guident autrui et soient elles-mêmes bien guidées, et de les protéger des démons humains parmi ceux et celles qui prêchent la destruction et la dépravation de la femme.

Puisse Allah prier pour notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons, et les saluer.